



Fiche de déclaration de machine ou appareil en fonctionnement Fiche de demande d'autorisation pour risque spécifique

SALON HABITAT IMMOBILIER – du 24 au 27 février 2023 - SAINT-RAPHAEL

Nom du stand :

Bâtiment ou hall :

N° du Stand :

Raison sociale de l'exposant :

Adresse :

Nom du responsable :

Type de matériel ou d'appareil présenté en fonctionnement :

RISQUES SPECIFIQUES

Sources d'énergie électrique supérieure à 100 kVA

Gaz liquéfié

Liquides inflammables (autres que ceux des réservoirs des véhicules automobiles)

Nature :

Mode d'utilisation :

Quantité :

Risques nécessitant une demande d'autorisation adressée par l'exposant à l'administration compétente.

(date d'envoi :)

Moteur thermique ou à combustion :

Générateur de fumée :

Gaz propane :

Autres gaz dangereux :

Précisez :

Source radioactive :

Rayons X :

Laser :

Autre cas non prévus :

Précisez :

IMPORTANT : Les matériels présentés en fonctionnement doivent, soit comporter des écrans ou carters fixés et bien adaptés, mettant hors de portée du public toute partie dangereuse, soit être disposée de façon à ce que les parties dangereuses soient tenues hors de portée du public, et au moins à une distance de un mètre des circulations générales. Les démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.

Date :

Signature :

La demande doit parvenir à cette autorité au plus tard 30 jours avant la manifestation